



En février 2024, la **CFDT** avait contesté le second tour des élections du représentant des salariés actionnaires au conseil d'administration. De **nombreuses et graves irrégularités encore jamais vues à ce niveau-là ont été constatées**. La **CFDT** n'a pas pu rester inactive face à de tels agissements.

Le 3 mai 2024, [la décision du Tribunal de commerce de Nanterre donne raison](#) à la **CFDT** et ordonne l'annulation du second tour. Pour la **CFDT**, cela devait faire date et redonner à nos élections le respect et l'éthique auxquels tous les salariés et candidats peuvent s'attendre. C'était sans compter sur la gouvernance de la CFE-CGC Orange qui a continué ses méthodes, rejeté toutes possibilités de médiation et n'a pas signé la charte éthique, tout en faisant appel du jugement.

Le 10 décembre 2024, [la cour d'appel de Versailles a confirmé](#) l'annulation du second tour en condamnant fermement la CFE CGC Orange avec le versement d'un montant de plus de **4 500 euros** et en dénonçant l'ensemble des lignes rouges franchies.

NON, il ne sera plus admis que des candidats puissent être impunément insultés, diffamés ou moqués sans que l'auteur n'en assume les conséquences.

NON, il ne sera plus admis qu'une organisation syndicale démarcher les électeurs **hors de tout cadre juridique et de toute règles électorales**.

NON, il ne sera plus **admis** que des militants ou candidats se fassent intimider oralement ou par écrit.

Tout simplement, Il ne sera plus **admis** que son déroulement puisse être bafoué, son règlement piétiné, son résultat faussé.

Bafouer la démocratie c'est tout simplement bafouer les salariés de l'entreprise !

Bien sûr, il y a ce que dit le Président de l'organisation syndicale condamnée, jamais avare de bonnes formules pour réécrire l'histoire et ce que disent conjointement le tribunal de commerce de Nanterre et maintenant les juges de la cour d'appel de Versailles.

Les élections chez Orange doivent se tenir dans un climat de respect des règles et des candidats, avec des organisations syndicales responsables et engagées pour une démocratie juste.

La **CFDT** reste **toujours** au service de tous les salariés, dans le respect de ses valeurs et pour la démocratie !